VI.

SÉANCE DU 13 MAI 1944.

Président : M. E. Faral.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, R. Bayer, H. Berthaut, Mlle R. Beuret, MM. Boucoiran, A. Boulanger, J. Carcopino, J. Colin, A. Cordier, A. Dain, A.-M. Desrousseaux, Mlle J. Duchemin, MM. R. Durand, A. Ernout, P. Fabre, M. François, Mlle A. Freté, MM. M. Gautreau, A. Grenier, Mlle A. Guillemin, MM. R. Lebègue, H. Le Bonniec, G. Le Bras, Le Cam, Leneveu, J. Marouzeau, L. Mertz, Ch. Pagot, Mlle H. Pétré, MM. L. Pichard, A. Piganiol, G. Raynaud de Lage, M. Ribaud, M. Roques, R. Schilling, R. Toussaint, Mlles A. Tachauer, J. Vielliard, J. Wuilleumier, M. J. Zeiller.

Communications du Bureau.

M. Marouzeau communique les rares nouvelles qui lui sont parvenues de l'étranger, en particulier de Suisse, où le Groupe romand tient régulièrement ses séances et où une nouvelle publication linguistique vient d'être inaugurée, les « Cahiers Ferdinand de Saussure ».

Il fait part des difficultés accumulées qui ont retardé jusqu'à ce jour la publication du Mémorial : le papier nécessaire est enfin trouvé et le transport, après maint délai, à peu près assuré.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Raymond Bayer fait part à la Société d'un *projet de publications philosophiques* et d'un *projet de fichier lexicographique du latin philosophique*. En ce qui concerne le premier point, les « Textes philosophiques du Moyen Age », tels qu'il les envisage, seront la préface nécessaire et naturelle au « Corpus général des philosophes français modernes », déjà en préparation aux *Presses universitaires de France*. Les Textes du Moyen Age, publiés en éditions critiques par des chartistes, des paléographes et des philosophes, d'après les meilleurs manuscrits connus, et avec apparat, comprendront en principe, outre un bon nombre de textes maîtres et de sources, tous les textes des XIe et XIIe siècles provenant des écoles florissant sur ce qui a été depuis le territoire français (par exemple, au XIIe siècle, les Chartrains, les Cisterciens, les Victorins) ; à partir du XIIIe, ils concerneront tout ce qui touche, de près ou de loin, par ses origines ou par sa diffusion à l'Université de Paris, le quodlibétisme y compris. L'ensemble sera accompagné de la publication d'un répertoire complet des manuscrits philoso-

phiques français et étrangers que Mlle M.-Th. d'Alverny, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, a reçu mission officielle d'établir.

En ce qui concerne le second point, un fichier du latin philosophique a paru l'instrument de travail indispensable pour tous les éditeurs et les traducteurs des textes en préparation. Le fichier, qui est déjà commencé, comprendra quatre sortes de fiches : fiches de textes, fiches sémantiques, fiches bibliographiques, fiches d'équivalence (du latin au grec, au syriaque, à l'arabe). Partant de Cicéron et de Sénèque jusqu'à Buridan et aux nominalistes de la fin du Moyen Age, il fera le recensement de tous les créateurs importants de la langue philosophique.

— M. Mario Roques demande quelques éclaircissements sur les fichiers sémantique et bibliographique. Il souhaiterait voir dresser une liste des éditions en préparation et une liste des desiderata des directeurs de la collection par ordre d'urgence.

— M. Marouzeau s'informe du lieu où le fichier pourra être consulté (rép. : à la Sorbonne) et présente quelques remarques sur la manière dont il conviendrait de mener le dépouillement du lexique de Cicéron.

— M. Faral insiste pour l'établissement de lexiques partiels qui seraient, dès maintenant, des lexiques-clefs : notamment, pour le XIIe siècle, un lexique de Thierry de Chartres et, pour les logiciens du XIIIe et du XIVe siècle, un lexique de Pierre d'Espagne.

II. — M. A. Dain étudie un aspect de l'histoire de la tradition manuscrite, la *translittération*. Dans le domaine latin comme dans le domaine grec, à un moment de leur histoire, environ quatre siècles après la constitution des *archétypes*, les textes classiques ont été « translittérés », c'est-à-dire qu'ils ont été transcrits d'une écriture ancienne dans une écriture nouvelle : en grec, passage de l'onciale à la minuscule littéraire ; en latin, passage de la capitale rustique à l'écriture caroline. Pour faciliter l'examen parallèle de ces phénomènes, M. Dain résume d'abord ce qu'on sait de la translittération des textes grecs, inspirée par Photius († 891) et son entourage. Il montre que le plus souvent il n'y a eu pour les textes grecs qu'un seul μεταχαραχτηρισμός, rarement deux, très rarement trois. Suivant le cas, les textes grecs nous sont connus par une, deux ou trois recensions, qui peuvent être notablement différentes. Dans le cas du grec, on n'atteint jamais l'exemplaire « translittéré », mais un ou plusieurs *prototypes* issus de la translittération, prototypes conservés ou faciles à reconstituer d'après leurs copies. Pratiquement, c'est avec des prototypes qu'on fait ou qu'on devrait faire les éditions.

L'évolution de la tradition latine est parallèle. C'est vers la même date que se situent d'ordinaire les *archétypes* (IVe-Ve siècle). La translittération des textes latins se fait à l'époque de Charlemagne. Ce fut une entreprise délibérée, de caractère savant, aboutissant à la constitution d'une

édition critique. Il semble que le rôle d'Alcuin († 804) ait été ici considérable. La translittération latine a donc été légèrement antérieure à la translittération grecque et a pu l'inspirer. Dans le cas du grec, l'exemplaire translitteré était précieusement conservé dans des archives qu'on venait consulter pour contrôler la correction des copies. Il semble que, dans le domaine latin, on ait procédé, immédiatement après la transcription, à une diffusion des copies dans les différents centres d'études. Cela a donné naissance à des *prototypes* comparables à ceux de la tradition grecque, mais d'ordinaire plus nombreux qu'eux. Ajoutons que le latin a conservé mieux que le grec des traditions plus ou moins importantes qui ont échappé à la translittération du IXe siècle (exemplaires écrits soit en capitale rustique, soit dans l'une des écritures nationales antérieures à la caroline). M. Dain indique les recherches qui restent à faire dans ce domaine et montre l'incidence possible de ces données nouvelles sur les problèmes de critique et d'édition des textes anciens.

— M. Ed. Faral, président, rappelle qu'en dehors de la translittération caroline il y eut d'autres translittérations qui, elles aussi, mériteraient d'être étudiées.

— M. G. Le Bras est frappé de constater que le caractère mouvant des textes canoniques latins cesse à une certaine date, à partir de laquelle il semble que ces textes soient fixés ; il attribue cette fixation à la translittération.

— M. A. Ernout évoque le témoignage de la tradition de Plaute et de Lucrèce. Il rappelle que certains textes, comme celui d'Ovide, offraient par leur nature même des conditions de transmission d'un caractère plus particulier.

VII.

Séance du 18 novembre 1944

(Séance de la libération)

Président : M. H. Lévy-Bruhl.

Membres présents. — MM. J. Andrieu, R. Bayer, A. Bazouin, Mme A. Biancani, MM. A. Boulanger, A. Bourgery, L. Brunel, Mme L. Chomette, MM. A. Cordier, A. Dain, J. Dumoulin, M. Durry, A. Ernout, J. Estelrich, M. François, Mlle A. Freté, MM. A. Froidevaux, M. Gautreau, B. Georgin, A. Grenier, Mlle A. Guillemin, MM. P. C. Haddad, M. L. Herrmann, Mme Jalifier, MM. J. Lamaison, R. Lebègue, H. Le Bonniec, G. Le Bras, A. Magdelain, A. Mandouze, J. Marouzeau, G. Mauger, P. Maury, P. Meile, A. Merlin, L. Mertz, R. Monier, R. Noiville, L. Nougaret, Ch. Parain, Mme Pébordes, Mlle H. Pétré, Mgr L. Pichard,